

DÉCLARATION DE SPECTACLES PYROTECHNIQUES

Pièces nécessaires à la constitution des dossiers :

- Formulaire de déclaration **cerfa n°14098*02**

- En cas de **stockage momentané avant le spectacle (limitée à 15 jours avant la date du spectacle)** : la présentation des conditions de stockage des produits qui composent la masse totale de matière active stockée, la description de l'installation et de son environnement et les distances d'isolement.

- **Schéma de mise en œuvre (plan avec échelle)** du spectacle avec notamment les indications suivantes :
 - périmètre de sécurité, zone de tir, distances
 - localisation des points d'eau utilisables en cas d'incendie (en nombre suffisant)
 - localisation de la voie d'accès secours
 - localisation du point d'accueil des secours en cas d'accident avec affichage réglementaire
 - barrières mis en place

- **Liste des dispositions destinées à limiter les risques** pour le public dont, si applicable, :
 - l'arrêté portant mesures temporaires de circulation avec fermetures de routes le cas échéant
 - lettre aux riverains
 - accord des propriétaires si la zone de spectacle (comprenant tout le périmètre de sécurité) est situé sur un terrain privé
 - [formulaire reprenant la liste des dispositions prises dûment complété](#)

- **L'attestation d'assurance responsabilité civile** couvrant les risques liés à cette activité de l'organisateur ou du prestataire en cas de contrat de services signé

- **Le diplôme du conseiller à la sécurité transports de matières dangereuses** ou la déclaration annuelle si l'expéditeur ou le transporteur y sont soumis